

CARNET DE VILLAUDRIC

Mars 2008

Numéro
209



Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Informations municipales</i>	3/7
<i>Vie Associative</i>	7/9
<i>Si Villaudric m'était conté : Aujourd'hui</i>	10/11
<i>Si Villaudric m'était conté : Hier</i>	12
<i>Histoire de la Résistance dans la Haute Garonne</i>	14/15

Elections municipales du 9 et 16 mars De 8 h à 18 h

Fête de l'Amitié Villaudricaine Dimanche 2 mars

Les dates à retenir pour le mois de Mars

Dimanche 2 :	Fête de l'Amitié	Dimanche 16 :	Elections Municipales
9 h 30 :	Messe		de 8 heures à 18 heures
12 h :	Repas à la salle des fêtes	Dimanche 16 :	Club bouliste
Dimanche 2 :	Club bouliste		Concours de classement à Fenouillet
	Concours de classement à St Jory	Jeu di 27 :	Amitié Villaudricaine
Lundi 3 :	Amitié Villaudricaine	14 h 30 :	Conférence
9 h 30 :	Atelier équilibre	Lundi 31 :	Maisons fleuries
Dimanche 9 :	Elections Municipales		Dernier jour d'inscriptions
	de 8 heures à 18 heures		*_*_*_*_*_*_*_*
Jeu di 13 :	Amitié Villaudricaine	Samedi 5 avril :	Amitié Villaudricaine
14 h 30 :	Gouter d'anniversaire et Petit loto		Repas cantonal à Castelnau

Détail du centre ville



Les Numéros utiles

MAIRIE : Lundi après-midi
Mardi matin
mercredi, jeudi
de 9h à 12h / 14h à 18h
Samedi matin

Téléphone : 05 61 82 44 13
Fax : 05 61 82 96 60
Messagerie : mairie@villaudric.fr
Site Internet : <http://www.villaudric.fr>
Salle des Fêtes 05 61 82 88 89
Garderie 05 61 82 62 66
École Maternelle 05 61 82 62 66
École Élémentaire 05 61 82 41 91
Stade 05 61 82 62 81
CAJ 05 62 79 36 21

La POSTE 05 61 82 43 96
Presbytère 05 61 82 41 42
Fax : 05 61 82 83 40

Docteurs DIRANI 05 61 82 90 79

Infirmières Associées

BISEAUX - BOUILLE - ROUX
06 11 11 33 70
06 88 94 22 39
06 83 16 65 86
Laboratoire Médical Fronton
05 61 82 65 06
Laboratoire Médical Villemur
05 61 09 90 40
AMBULANCES JP CUNNAC
05 61 35 30 14
FUNÉRARIUM 05 61 82 91 90

GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
SAMU 15
Centre antipoison 05 61 49 33 33

EDF
Clientèle 0 810 070 333
Dépannage électricité 24 h/24
0 810 333 081

GDF
Clientèle 0 810 800 801
Dépannage gaz 24 h/24
0 810 43 30 81

Correspondant "La Dépêche du Midi"
Roland Doumerg 05 61 82 46 03
roland.doumerg@wanadoo.fr
Correspondant "Le Petit Journal"
Serge Deligny 06 09 72 43 60
pjfronton@neuf.fr

Le mot du Maire

Les élections municipales des 9 et 16 mars marqueront la fin de mon troisième et dernier mandat de Maire.

Ces 19 ans passés à l'administration des affaires communales m'ont permis de connaître et d'apprécier les habitants de Villaudric, d'avoir des échanges intéressants et chaleureux avec la plupart d'entre eux. Adapter la commune à notre époque, faciliter la vie de chacun, mettre en place la solidarité, embellir le village ont été les objectifs de mon engagement.

Je voudrais profiter de ce dernier « Mot du Maire » pour remercier celles et ceux qui ont participé à la vie communale et fait que notre village soit animé, dynamique, moderne, doté d'équipements de qualité et où il fait bon vivre.

Merci aux associations, à leurs Présidents, aux bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie, pour proposer à nos concitoyens des activités sportives, culturelles, de loisir.

Merci au personnel communal qui a participé à la gestion administrative, à l'embellissement de notre commune, et au bon fonctionnement des services municipaux. Chacun d'entre eux a, avec beaucoup d'efficacité, de compétence, de sérieux et de dévouement permis au service public communal de répondre aux attentes de chacun.

Merci aux élus qui à mes côtés ont permis la mise en place et la réalisation des projets communaux dans l'intérêt de tous et au service de tous.

Je quitte la vie publique, mais je reste Villaudricain, et ce sera toujours avec le même plaisir que je rencontrerai chacune et chacun d'entre vous.

G. Séguy Maire

Infos générales

Election Municipale 2008

Les élections municipales 2008 auront lieu le dimanche 9 Mars (1er tour) et 16 Mars (2ème tour s'il y a lieu).

Le bureau de vote sera ouvert à la salle des fêtes de 8 H à 18 H.

Veillez vous munir de votre carte électorale

Concours des maisons fleuries

Les particuliers sont invités à participer à l'embellissement de notre village. La commission espaces verts et environnement ouvre le concours « Maisons Fleuries ».

Ce concours est organisé par le Conseil Général et ouvert seulement aux communes inscrites aux « villes et villages fleuries ».

Les modalités de participation sont les suivantes :

- ⊗ Peuvent participer les maisons d'habitation, les commerces.
- ⊗ Les maisons ou balcons fleuries doivent impérativement être visibles de la route
- ⊗ La participation au concours est limitée à cinq maisons fleuries, la commune est chargée de la sélection des participants.
- ⊗ Trois lauréats par commune sont primés.

Les particuliers intéressés doivent se signaler en Mairie avant le 31 mars 2008.

DROGUES & DÉPENDANCE

USAGE OU TRAFIC DE PRODUITS STUPÉFIANTS

CE QUE PRÉVOIT LA LOI

La loi du 31 décembre 1970 interdit et pénalise l'usage illicite de toute substance classée comme stupéfiant. Elle a été complétée par plusieurs circulaires de politique pénale, la dernière en date d'avril 2005. » L'usage illicite de stupéfiants est un délit sanctionné d'une peine pouvant aller jusqu'à un an de prison et 3 750 euros d'amende.

Dans la pratique, les orientations de politique pénale recommandent aux procureurs d'éviter l'incarcération et de privilégier l'orientation sanitaire et sociale. Ainsi, selon le degré de consommation et les dommages entraînés, la circulaire d'avril 2005 prévoit une réponse "systématique", mais graduée, avec plusieurs peines alternatives aux poursuites classement assorti d'un rappel à la loi, classement assorti d'une orientation vers une structure sanitaire ou sociale, ou injonction thérapeutique, qui correspond à une obligation de soins contraignante. La circulaire précise les poursuites pénales devant le tribunal correctionnel devront "rester exceptionnelles" et être réservées aux récidivistes ou aux usagers qui refusent de se soumettre aux mesures alternatives. Des peines dissuasives sont également réclamées pour un usage de drogues devant certains lieux (écoles) ou pour pour des professions à risques (chauffeurs routiers par exemple). Contrairement à ce que pensent certains consommateurs, vendre ou offrir des produits stupéfiants, même à des amis, même en petite quantité, est assimilé par la loi à du trafic. L'usager revendeur, qui finance ainsi sa consommation personnelle ou en tire un profit même minime, est donc considéré comme trafiquant et s'expose à des poursuites graves : jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende. Ces peines **peuvent être doublées quand la vente est faite à des mineurs ou dans des lieux spécifiques comme les abords d'établissements scolaires.**

Pour les trafics de plus grande ampleur, le nouveau code pénal prévoit des sanctions extrêmement lourdes, pouvant aller jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité, et 7 500 000 euros d'amende (articles 222-34 et suivants).

Par ailleurs, la loi assimile à du trafic : » la production ou fabrication de stupéfiants (par exemple, le fait de cultiver chez soi un ou plusieurs plants de cannabis) ; l'importation ou l'exportation de stupéfiants, même en très petites quantités réservées à la seule consommation personnelle.

A noter enfin que la loi réprime la provocation à l'usage et au trafic, un délit puni d'une peine maximum de cinq ans de prison et 75 000 d'amende. Il est interdit d'inciter à la consommation, ne serait-ce qu'en portant un tee-shirt où figure une feuille de cannabis.

CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPÉFIANTS

La loi du 3 février 2003 instaure une peine maximum de deux ans de prison et 4 500 euros d'amende pour toute personne conduisant ou ayant conduit sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants, la présence du produit ayant été confirmée par analyse sanguine. Si la personne se trouve également sous emprise de l'alcool (au moins 0,5 g d'alcool par litre dans le sang), les peines sont portées à trois ans de prison et 9 000 euros d'amende.

Le tribunal peut en outre décider d'infliger une interdiction de conduire un véhicule pendant une durée de cinq ans au plus, une suspension du permis de conduire pour une durée pouvant atteindre trois ans, voire l'annulation du permis de conduire avec interdiction d'en solliciter un nouveau pendant 3 ans. Cette sanction s'applique également à toute personne sous l'emprise de stupéfiants "accompagnant un élève conducteur".

Des contrôles avec un dépistage d'usage de stupéfiants peuvent être réalisés par les gendarmes et les policiers après accident, infraction routière ou soupçon d'utilisation de stupéfiants.

La France, signataire des conventions internationales

Comme la plupart des Etats dans le monde, la France a signé et ratifié les trois conventions des Nations Unies (de 1961, 1971, 1988) réglementant le régime juridique des stupéfiants et des substances psychotropes. Aujourd'hui, en application de ces conventions, la quasi-totalité des pays européens sanctionne au moins indirectement la détention ou l'achat de drogue pour usage personnel. Certains pays font des distinctions selon le produit et selon le contexte d'usage (dans un lieu public ou privé). La législation française ne fait pas ces distinctions.

Alcool-fête, convivialité, oubli... mais aussi alcool-violence, accidents, maladies... On estime que l'alcool est responsable chaque année d'environ 40 000 décès

L'ALCOOL, QU'EST-CE QUE C'EST EXACTEMENT ?

L'alcool est obtenu par fermentation de végétaux riches en sucre ou par distillation et entre dans la composition des boissons alcoolisées : vin, cidre, bière, rhum et alcools distillés, vodka et whisky.

Depuis plusieurs décennies, la consommation d'alcool en France est en diminution régulière : **la consommation annuelle d'alcool pur a ainsi baissé de moitié entre 1960 et aujourd'hui**. Malgré cette diminution, la France reste parmi les pays les plus consommateurs, au 4° rang des pays de l'Union européenne et au 6° rang mondial. Le vin constitue un peu plus de 60% de la consommation totale d'alcool, mais les vins de consommation courante ont progressivement cédé la place aux vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC) ou aux vins de qualité supérieure (VDQS). La consommation de bière diminue depuis le début des années

2000, ainsi que celle de cidre. La consommation d'alcools distillés (spiritueux) reste globalement à un niveau stable.

En 2004, les Français de 15 ans et plus consommaient par an et par habitant environ 13,1 litres d'alcool pur *, soit l'équivalent de près de 3 verres standards d'alcool par Français et par jour.

** L'alcool pur est le nom employé dans le langage courant pour désigner l'éthanol. La concentration en éthanol dans une boisson est indiquée en pourcentage volumique. Ainsi, dans un litre de whisky à 40 % d'alcool, il y a 0,4 litre d'alcool pur. Dans un litre d'alcool à 12° (12%), il y a 0,12 litre d'alcool pur.*

EFFETS ET DANGERS DE L'ALCOOL L'alcool n'est pas digéré : il passe directement du tube digestif aux vaisseaux sanguins. En quelques minutes, le sang le transporte dans toutes les parties de l'organisme.

Les risques immédiats

À court terme et lorsqu'il est consommé à des doses importantes, l'alcool provoque un état d'ivresse et peut entraîner des troubles digestifs, des nausées, des vomissements... Boire une grande quantité d'alcool en peu de temps provoque une montée importante du taux d'alcoolémie, qui baisse ensuite en fonction de la quantité bue : seul le temps permet de le faire baisser. On compte qu'il faut une heure en moyenne par verre absorbé. Si on boit sans manger, l'alcool passe plus rapidement dans le sang et ses effets sont plus importants.

Inégaux face à l'alcool

Face à la consommation d'alcool, chacun réagit différemment selon sa corpulence, son état de santé physique et psychique, que l'on soit un homme ou une femme, et selon le moment de la consommation. Le seuil de tolérance dépend donc de la personne et du contexte.

La consommation d'alcool peut exposer à des risques majeurs :

» diminution de la vigilance, souvent responsable d'accidents de la circulation, d'accidents du travail ; » pertes de contrôle de soi qui peuvent conduire à des comportements de violence, à des passages à l'acte, agressions sexuelles, suicide, homicide ; » exposition à des agressions en raison d'une attitude parfois provocatrice ou du fait que la personne en état d'ébriété n'est plus capable de se défendre.

Premix et alcopops : comment séduire les jeunes

Les professionnels du secteur des boissons alcoolisées ont développé des stratégies marketing en direction des jeunes consommateurs, attirés par les saveurs sucrées. Ils ont ainsi créé de nouveaux produits : les **premix et les alcopops**. Conditionnés en bouteilles ou en canettes, ces produits ont une teneur en alcool qui s'élève à 5-6 % du volume. **Les premix** sont des boissons mélangeant des sodas ou des jus de fruit avec des alcools forts (whisky, vodka...). Arrivés sur le marché français en 1996, les premix ont été très lourdement taxés à partir de 1997, pour freiner le développement de leur consommation chez les jeunes. **Les alcopops** sont composés d'un mélange de boissons alcoolisées (par exemple bière et vodka) ou d'un alcool avec un arôme (par exemple vodka au citron). Echappant au régime de taxation des premix, les alcopops sont apparus avec succès sur le marché français, avec plus de deux millions de litres vendus en 2003, et les ventes ont été presque multipliées par dix l'année suivante. L'adoption en 2004 de nouvelles règles de taxation devrait faire chuter les ventes de ces produits.

À suivre

La production, la vente et l'usage des boissons alcoolisées sont réglementés

carnet@villaudric.fr

Siège : Mairie de Villaudric

Responsable de la publication : Gérard Ségy

Mise en page et impression : Jacqueline Deschamps

Téléphone : 05 61 82 44 13

Télécopie : 05 61 82 96 60

Messagerie : carnet@villaudric.fr

Associations, vous pouvez déposer vos articles
(obligatoirement sur disquette ou e-mail)

Petites annonces soit manuscrites ou e-mail

Pour le Carnet de Villaudric : **mois d'Avril**

Jusqu'au 26 mars - dernier délai - Merci

Le coin des affaires

A vendre :

- ♦ **R25 Turbo Diesel** - Petit prix
Caravane STERCKERMAN - Bon état 4 places
Tél : 06.64.96.86.13 ou 06.64.27.30.70
- ♦ **Moto BMW R 80 RT** - 1986 - Blanche - Très bon état - 145 000 km - Valises CITY - Selle Mono
Prix : 2 000 € Tél : 06.62.54.96.81
- ♦ **Peugeot 406** - 2.0L - 16S - Année 1996 - 180 000 kms
Prix : 3 000 € (à débattre) Tél : 06.86.89.99.69
- ♦ **SEAT AROSA** essence 1998 - 3 portes, boîte manuelle - vert métallisé - 1ère mise en circulation 31/03/1999 - autoradio CD - 84 000 km - Prix : 2 900 € à débattre Tél : 06 01 91 89 05
- ♦ **405 GRD Turbo** - Année 24/06/92 - Contrôle Technique OK - Tél : 05.61.82.43.24
- ♦ **Offres d'emploi en fin de carnet** ⇨

Nouvelles entreprises sur Villaudric



66 ROUTE DE SAYRAC 31620 VILLAUDRIC
TEL 05.62.79.37.28 FAX 05.61.84.02.14

*****CT TERRASSEMENT L'ENTREPRISE
SPECIALISÉE POUR VOS TRAVAUX *****

*****TRAVAUX RÉALISÉS PAR
DES PROFESSIONNELS*****

*****DECENALE POUR VOS TRAVAUX
SMABTP TOULOUSE GARANTIE 10 ans*****

**CONTACTEZ NOUS POUR VOS DEVIS
TEL MR JAMBU 06.24.42.61.12/06.22.67.86.10**

**TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
CHARPENTE
COUVERTURE**

DEVIS GRATUIT

SIRET N° 489 961 785 00018 RCS TOULOUSE

INSTALLATION D'AUJOURD'HUI

INSTALLATION ET RENOVATION

CUISINES SALLES DE BAIN

CHEMINEES MULTI SERVICES

RAMONAGE DE CONDUIT DE CHEMINEE

ETUDE ET DEVIS GRATUIT

29 Route de BOULOC Téléphone: **06.11.35.03.17**
31620 VILLAUDRIC Mail: Installationdaujourd'hui@orange.fr

Informations Municipales

État civil

Décès :

Mélina BOISSIERE Veuve **BRUEL** le 10/02/08 à l'âge de 90 ans
39 route de Sayrac

Triste nouvelle :

Nous avons appris avec beaucoup d'émotion et de tristesse le décès de Florence HORVATH née CAMUS à l'âge de 44 ans. Elle laisse 4 enfants dont le petit dernier n'a pas 5 ans celui-ci étant né pendant qu'il était Villaudricain. On se souvient d'elle car elle participait à la vie du village tout d'abord en tant que : femme de Denis HORVATH photographe (rue P Fauré) qu'elle suppléait et de Nounou. Dans la vie associative en participant aux deux premiers vides greniers et aux marchés de l'Avent ou elle présentait des ouvrages brodés d'une grande minutie.

Il y a un peu plus d'un an toute la famille regagnait la région parisienne pour des raisons professionnelles. Florence revenait fréquemment à Villaudric pour se ressourcer auprès de son papa Richard Camus et de ses frères et sœurs ce qui permettait de mieux combattre cette cruelle maladie qui l'a hélas emportée ce samedi 23 février.

Au nom de tout ceux qui l'on connu nous transmettons à son mari, ses enfants et à sa famille toutes nos sincères condoléances.

Les personnes qui voudraient transmettre des messages de sympathie peuvent déposer leur lettre au secrétariat de mairie qui fera un envoi groupé.

Vie Associative

L'Univers des petits pouces



Planning des activités pour les mois de mars et avril.:

- ❖ Semaine du 3 au 9 mars : Carnaval au city parc et Gâteaux d'anniversaire
- ❖ Semaine du 10 au 16 mars : Fabrication de paniers de Pâques
- ❖ Semaine du 17 au 23 mars : Peinture et expression corporelle
- ❖ Semaine du 25 au 30 mars : Nous ramasserons les œufs de Pâques
- ❖ Semaine du 31/3 au 6 avril : Jardinage et gâteau d'anniversaire
- ❖ Semaine du 7 au 13 avril : Peinture et chansons

Mme Metras Marie-Ange

Le Comité des Fêtes



En cette période électorale, et comme je pense que tous les habitants de Villaudric ne se présentent pas aux élections, il vous reste une liste à compléter celle du bureau du Comité des Fêtes, il n'est toujours pas trop tard pour venir nous rejoindre !!!!

Tel : 06 71 67 37 88 Jean Pierre Lacroix

Amitié Villaudricaine

ACTIVITES

PASSEES :

Accueil des maternelles et primaire les 31 janvier et 1^{er} février à l'occasion de la collecte pour les restos du cœur ; les dons ont été particulièrement importants cette année, merci aux enfants et à leurs parents, et aussi aux enseignants qui ont su les motiver.

La garbure de Simone, le 7 février, a été bien appréciée.

Assemblée Générale du 14 février : 4 entrées au Conseil du club : René Blessou, Maryse Camp, Liliane Galy et Maurice Guyet. Maryse Balandra devient secrétaire en remplacement de Renée Llinas, démissionnaire.

Conférence fort intéressante de Bernard Ghestin, le 21 février, sur les tutelles et curatelles.

ACTIVITES

PROCHAINES

Dimanche 2 mars :

FÊTE DE L'AMITIE

avec **messe** à 9 h 30 et **concert** à l'église
par **Les Troubadours du Tescou**,

suivis du **repas**, avec au menu :

Potage aux perles du Japon,

salade au chèvre chaud,

filet de panga,

cuisse de canard à l'orange,

fromages,

tarte tatin et glace

et **après-midi** dansant animé par **Les Baladins du Tescou**

Prix : 25 € par personne, 20 € pour les membres du club

Lundi 3 mars à 9 h 30 : début de l'**Atelier Equilibre**, pour 12 semaines. Il reste quelques places...

Jeudi 13 mars : **Goûter** d'anniversaire pour les membres du club nés en mars et avril, avec petit loto.

Jeudi 27 mars à 14 h 30 : Conférence « **Transmission de votre patrimoine, droits de succession**, les nouvelles règles » par Maître Francis Catala, notaire. Strictement réservée aux membres du club. Venez nombreux, vous apprendrez beaucoup...

Samedi 5 avril : **Repas du Comité cantonal** des Aînés du Frontonnais, au Relais Toulousain à Castelnau d'Estretfonds. Prix : 23 €. S'inscrire auprès de Roger Chorches, 05 61 82 48 80, avant le 31 mars.

COTISATIONS 2008 : Vous n'avez pas encore payé ? Donnez vite 12 € à Roger Chorches, chèque ou espèces, il vous donnera votre nouvelle carte.

La RECETTE du MOIS : . LA GARBURE DE SIMONE

La savoureuse soupe du piémont pyrénéen, la plus célèbre : la garbure béarnaise d'Oloron Sainte Marie

Pour 10 personnes : 500 g de haricots tarbais, 200 g de poireaux, 400 g d'oignons, 200 g de navets, 750 g de carottes, 2 branches de céleri, 1 chou vert, 10 pommes de terre, 3 gousses d'ail, 1 jarret de jambon séché, 10 manchons ou cuisses de canard confit.

Préparation préliminaire :

Pré cuisson du jarret de jambon (1 h 30).

Tremper les haricots (3 h).

Enlever les grosses côtes du chou, le blanchir à part.

Trancher les légumes, les faire rissoler avec la graisse de canard

Cuisson :

Dans une grande marmite à fond épais, placer le jarret, les oignons, les carottes, les navets, les haricots, l'ail. Couvrir d'eau, cuire 2 heures.

Ajouter ensuite les pommes de terre, le chou blanchi et le confit (manchons ou cuisses dégraissés).

Vérifier l'assaisonnement, couvrir et laisser mijoter 1 h à 1 h 30.

Voyage au Puy du Fou

du samedi 7 au lundi 9 juin 2008

Départ en car le 7 juin. Visite guidée de **La Rochelle**, le port, la vieille ville, puis découverte en barque du **Marais Poitevin**, surnommé la Venise Verte ; arrivée au **Puy du Fou**, dîner et **Cinésécnie**, spectacle grandiose joué par plus de 600 figurants, un moment inoubliable ; nuit à l'hôtel Le Napoléon*** à La Roche sur Yon.

Le dimanche 8 juin, Grand Parcours du **Puy du Fou**, visite du village vendéen et de la forteresse médiévale, spectacles divers..., retour à l'hôtel à La Roche sur Yon.

Le lundi 9 juin, retour par **Rochefort**, la **Corderie Royale**, la plus longue manufacture d'Europe au XVIIe siècle, et le Chantier de **P'Hermione**, une reconstitution du 3-mâts de La Fayette ; arrivée vers 21 heures.

Le prix est de 360 € tout compris, supplément chambre individuelle : 50 €.

Si vous êtes intéressé, contacter Maurice Rougevin-Baville, tel : 05 61 82 28 95, avant le 6 mars, dernière limite.

Club Bouliste Villaudricain



Le mois de Février se termine, plutôt clément et déjà 4 concours derrière nous. 5 équipes masculines défendent les couleurs du Club, et comptabilisent 3 quarts de finale de concours et une 1/2 finale du concours de repêchage.

C'est bien mais pas encore suffisant pour assurer le maintien.

Reste encore 2 sorties à Saint Jory (2/03) et à Fenouillet (16/03) pour finir en beauté.

Les féminines, de leur côté, font également de bonnes prestations. Nous serons tous réunis, hommes et femmes, à Fenouillet les 15 et 16 Mars pour la Coupe des Clubs et le dernier concours de classement.

Souhaitons leur bonne chance pour cette fin de saison !

Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI



Inauguration de la Médiathèque et de l'extension de l'école élémentaire le samedi 9 février 2008, en présence de M. Pierre IZARD président du Conseil Général, de Mme Françoise IMBERT députée de la circonscription et de Bertrand AUBAN sénateur.



La Médiathèque et l'extension de l'École Élémentaire ont été inaugurées par MM. Pierre IZARD, Président du Conseil Général, et Gérard SEGUY, Maire de VILLAUDRIC, le Samedi 9 février 2008.

Si Villaudric m'était conté : Aujourd'hui



Les travaux se poursuivent
rue de la Négrette et rue de l'Aucenelle



Si Villaudric m'était conté : Hier

Fête scolaire de 1953

LES PETITS NAINS DE LA MONTAGNE



1 Edmond BLANCAL 2 Philippe MANNEVILLE 3 Etienne MARTY 4 Roland DOUMERG

5 Louis JAYLÈS 6 Jean Claude KOVAL 7 Francis ESCOFFRES 8 Jack BONNAFOUS

9

10 Alain BÉNAZET 11

12

13

14

15 Michel LAYNAT

16 André VIGOUROUX 17 Guy RAVARY 18 Gérard BLANCAL



SYNERGIE
INTERIM - CDD - CDI

Février 2008

La Newsletter Synergie

Formations

➤ **Grande opportunité pour toute personne voulant s'orienter dans le bâtiment !!**

Nous recrutons des candidats motivés pour devenir **coffreur bancheur** sans pré-requis pour postuler, à part d'être véhiculé.

Vous intégrez la formation après une mission réussie avec nous dans le bâtiment.

La formation se déroulera sur 3 mois et vous sera rémunérée 100% du SMIC.

Après quoi nous vous proposerons des longues missions de travail temporaire.

Il reste des places sur notre formation débutant fin Mars 2008 en aéronautique :

➤ **« Ajusteur Monteur Aéronautique »**

3 mois de formation rémunérée (100% du SMIC).

Avoir effectué 450H en intérim et avoir un diplôme technique

Délégation en longue mission de travail temporaire ensuite

Début de la session prévue fin Mars 2008

Important : véhicule indispensable

News des agences

➤ Nous avons le plaisir d'accueillir Karine BLANC sur la plate-forme de recrutement aux côtés de Sandra POUMARAT, en remplacement d'Amandine MARQUES, chargée de recrutement, qui part sur de nouveaux horizons.

➤ Gaëlle DEGUEILLE, notre chargée de recrutement spécialisée en aéronautique à Colomiers, a participé au Journal de l'emploi de TLT le 14/02/08.

Elle est venue accompagnée de l'un de leurs intérimaires actuellement en formation monteur structure aéronef, qui se dit très satisfait.

Les besoins de l'agence sont toujours très importants en aéronautique, notamment sur les postes d'ajusteur monteur et de câbleur et se combinent avec les besoins de Labège sur les postes d'ingénieur en aéronautique.

➤ Nous arrêtons les recherches en masse de manutentionnaires, à ce jour tous les postes sont pourvus.

Nos besoins intérimaires

Nos agences du Tarn, du Tarn et Garonne et de l'Ariège recherchent des qualifiés :

Le 82 recherche des soudeurs semi auto Mag 135, des pâtissiers acceptants les 2x8 débutants acceptés, ainsi que des manoeuvre BTP débutant accepté.

Le 81 recherche des soudeurs/ des tuyauteurs/ des chaudronniers/ des serruriers ainsi que des maçons traditionnels.

Le 09 recherche des chauffeurs PL/SPL avec FIMO / FCOS pour faire de la messagerie.

Retrouvez toutes les offres d'emploi interim - CDD - CDI sur www.synergie.fr !

Synergie dans votre Région :

➤ **Haute Garonne :**

Aucamville

Castelnau d'Estretfonds

Colomiers

Toulouse Purpan (BTP)

Labège (Tertiaire, Cadres et Grande Distribution)

➤ **Tarn**

Albi

Graulhet

➤ **Tarn et Garonne**

Montauban

Castelsarrasin

Caussade

➤ **Ariège**

Pamiers

**Besoin de plus d'informations ?
Contactez-nous !**

SYNERGIE PLATE FORME DE RECRUTEMENT
64, rue Benjamin Baillaud - 31500 Toulouse
05 34 30 43 30 - fax : 05 34 30 43 33
toulouse.baillaud@synergie.fr



SYNERGIE
INTERIM - CDD - CDI

SYNERGIE, NOTRE METIER C'EST L'EMPLOI



Vous êtes disponible les week-end et les vacances scolaires.

Vous cherchez un travail à temps partiel

(extra, saisonnier ou étudiant)

Alors, venez rejoindre notre équipe



Le sourire, le dynamisme et la motivation sont une seconde nature chez vous !



Vous avez envie de travailler en équipe et dans la bonne humeur !

Être majeur et disposer d'un véhicule

Rémunération : SMIC + Repas nature

Expérience non obligatoire formation assurée

Horaires variables (travail le week end et jours fériés)

**CETTE OFFRE VOUS INTÉRESSE ALORS
CONTACTEZ NOUS**



PAR TÉLÉPHONE

AU 05 61 74 66 65

Demander Mme LEROY Sandrine ou Mr DUVAULT Cédric



PAR INTERNET (lettre + cv)

A L'attention de Mme LEROY Sandrine ou Mr DUVAULT Cédric
arche.frontonnais.au@ellor.com



PAR COURRIER (lettre + cv)

A L'attention de Mme LEROY Sandrine ou Mr DUVAULT Cédric
 L'ARCHE DU FRONTONNAIS
 AUTOROUTE A 62
 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

Histoire de la Résistance dans la Haute Garonne par Michel Goubet et Paul Debauges

La politique de collaboration, qui n'a jamais eu la faveur du public, trouve désormais de nombreux détracteurs. En juin 1943 on considère que 80 % de la population du département est « gaulliste », 85 % dans la ville de Toulouse. En janvier/février 1944 l'ampleur des difficultés économiques, jointe à la crainte du S.T.O., augmentent encore les sources de mécontentement. Aussi au printemps 1944, dans tous les milieux, il n'est question que du Débarquement ... « fixé soit en mai, soit en juin, en tout cas avant le 15 juillet prochain ». L'opinion ne sera donc pas surprise par les événements du 6 juin. Après 4 ans de souffrances et de privations elle est prête à appuyer l'action de la Résistance et à en assurer le succès final.

L'ORGANISATION DE LA RÉSISTANCE HAUT-GARONNAISE (novembre 1942 / printemps 1944)

La Résistance est au départ un acte de refus individuel. Les motivations personnelles, les relations, voire dans certains cas, le hasard, conduisent à un moment donné tel ou tel individu à entrer dans une ou plusieurs organisations de Résistance. Les effets de l'occupation allemande, la dureté des conditions de vie et de la répression, le lancement du S.T.O. en 1943 amplifient le mouvement. Il existe un grand foisonnement, une extrême diversité de groupements résistants entre lesquels le cloisonnement n'est pas parfait. La plupart sont nés d'initiatives locales et se rattachent ensuite à des organisations nationales. L'inverse est également vrai. Par delà les points communs - résister et lutter

contre l'occupant et le régime de Vichy - des divergences existent quant au contenu idéologique, quant aux buts et aux moyens. L'unification de la Résistance départementale est une œuvre de longue haleine. Elle ne sera réalisée que très progressivement. Toulouse, capitale régionale, accueille non seulement les principaux noyaux de la Résistance départementale mais aussi la plupart des organes moteurs de la Résistance régionale en R4. Il en résulte une fausse impression de désordre, synonyme de richesse et de vitalité.

Toulouse et la Haute-Garonne ont abrité de nombreux réseaux et groupes de résistance. La capitale régionale a servi de relais important pour les passages à travers les Pyrénées et pour la centralisation des renseignements. Des groupes d'action efficaces y sont nés et s'y sont développés. Le manque d'effectifs explique que, en dépit des risques courus, les mêmes personnes aient « milité » dans des organisations fort différentes (1). On a pu dénombrer une soixantaine de réseaux ou sous-réseaux en Haute-Garonne et quelque 1200 personnes ont demandé à ce titre la carte de Combatant Volontaire de la Résistance (2). Il n'est pas possible de faire l'historique de tous les groupes. Quelques exemples nous permettront de juger de leur diversité et de leur dynamisme.

Les principaux types de réseaux

On peut d'abord noter la présence à Toulouse et dans le département d'antennes locales de réseaux importants des zones Sud ou Nord. C'est le cas du réseau polonais F2

(renseignements), présent depuis juillet 1940 à Toulouse, ville où a été installé un centre de démobilisation des militaires polonais avant combattu aux côtés de l'armée française.

C'est également le cas des réseaux de renseignements : Alliance, dirigé localement en 1942 par le commissaire Philippe ; Ajax, implanté dans la police et spécialisé dans le contre-espionnage ; Andalousie, créé en 1942 et dirigé à l'échelle de tout le Sud-ouest et des Pyrénées par le colonel Bistos « Frank » ; Beryl, qui regroupe des membres du groupe Liberté Égalité-Fraternité de 1940 puis de Libération Sud ; Phratricie et Phalanx, deux réseaux de renseignements du B.C.R.A....

De son côté le réseau Gallia (du B.C.R.A.) a Maurice Jacquier « Ambroise » comme responsable de la région toulousaine à partir de mars 1943. Il compte des éléments actifs à Toulouse (comme Pierre Billières) et dans le reste du département : ainsi à Revel, avec le groupe animé par le notaire Lucien Sabo, également membre de « Libération ». Il centralise une partie des renseignements rassemblés par les M.U.R. Certains de ses membres se retrouveront dans le réseau Kasanga des M.U.R.-M.L.N.

Pour sa part la Résistance socialiste a créé et développé ses propres structures locales. Dès août 1940 Jean Chaubet « Coste », un instituteur franc-maçon révoqué (3), a formé à Toulouse un groupe de propagande anti-vichyssoise qui s'est intégré en 1941 au Groupe « Froment » de Boris Fourcaud « Froment ». Reconnu par le B.C.R.A., ce réseau de renseignements est dirigé par un jeune avocat mar-

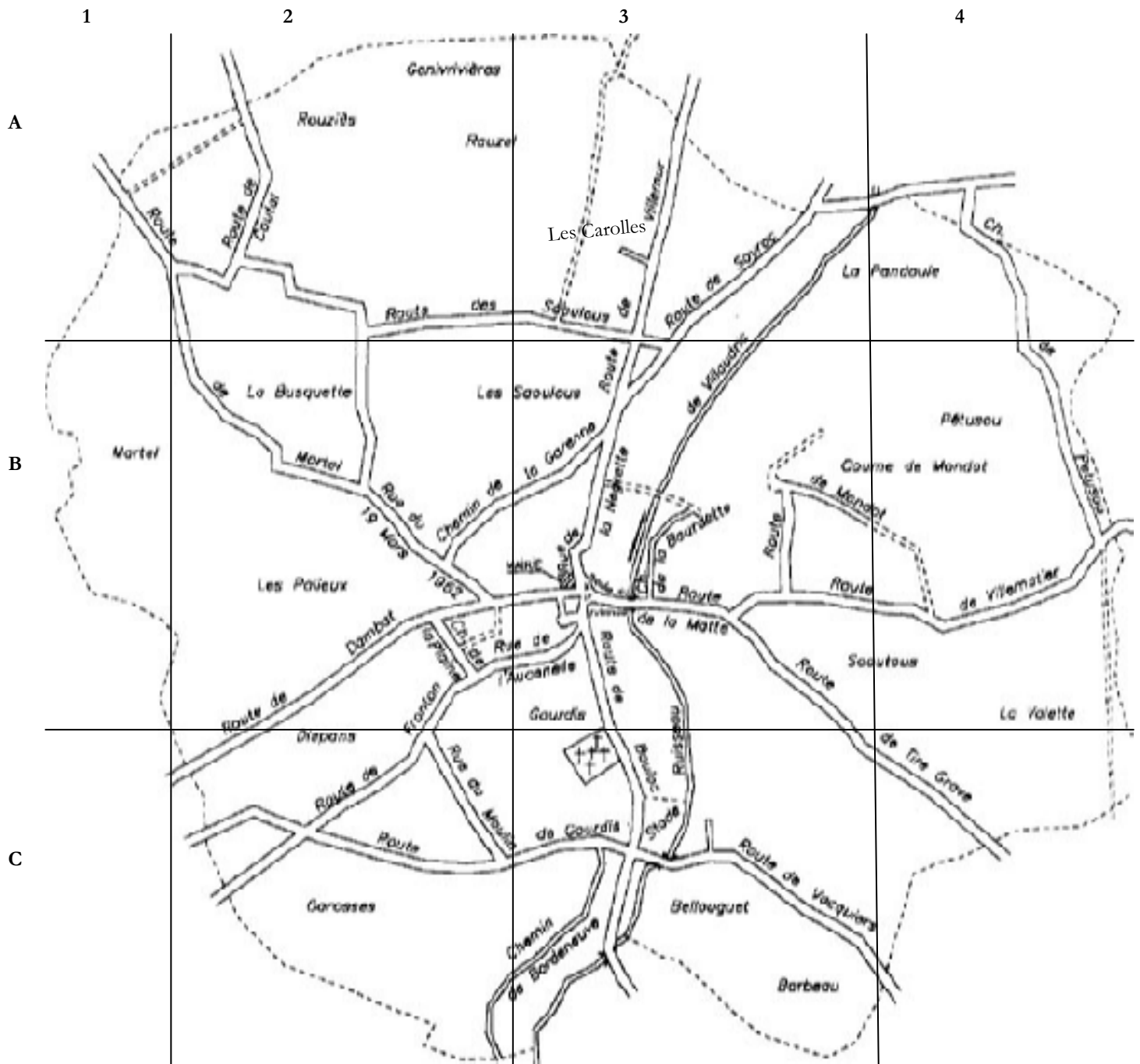
seillais, Boyer « Brémond », qui a pour adjoint Gaston Defferre « Denvers », lequel est lié à Félix Gouin et Daniel Mayer. Sous le nom de réseau Brutus-Boyer le groupe recrute ses membres parmi les milieux socialistes. L'ancien député du Nord de la France, Eugène Thomas « Tulle », réfugié à Saint-Martory en Haute-Garonne, est à l'origine de son implantation locale. Le réseau n'a que quatre antennes principales : Toulouse, Montpellier, Marseille et Lyon. Le responsable de la région toulousaine est Pierre Malafosse. Des membres du Comité d'Action Socialiste clandestin en font partie : Achiary, Delpech, Dauriac, At etc. ... Il n'y a pas de coupure entre les différentes activités. La centrale toulousaine du réseau est la même que celle du C.A.S. : rue de Metz, à la Maison de la Mutualité. Une perquisition de la Gestapo en octobre 1943 oblige à disperser les points de chute un peu partout dans la ville.

À l'automne 1943, l'ensemble du groupe Froment est intégré dans les M.U.R.-A.S. Ses membres rejoignent France au Combat (F.A.C.), le principal groupe d'action socialiste.

De leur côté les réseaux S.O.E. d'obédience britannique sont représentés dans la région toulousaine par « Prunus » (réseau Eugène Buckmaster) et « Pimento » (réseau Alphonse Buckmaster). Le premier est animé par le Lieutenant Pertschuk « Eugène » « Perkins ». Envoyé pour informer Londres sur l'évolution de l'opinion française, il préfère créer à Toulouse un réseau d'action (renseignements et sabotages) en octobre 1942.

À suivre

Villaudric



Index des Rues

Les rues suivies d'une étoile (*) sont situées sur le plan "détail du Centre ville"

19 MARS 1962 rue du	B2 - *	FRONTON route de	BC2 - *	PLAINE ch de la.....	B2 -*
20 AOÛT 1944 rue du.....	*	GARE route de la	B2-3 - *	RAUZEL.....	A2-3
AUCENELLE rue de l'.....	B2-3 - *	GARENNE ch de la	B2-3 - *	ROUZIES	A2
BARBEAU	C3	GAROSSES.....	C2	RUISSEAU route du.....	B3 -*
BELLOUGUET.....	C3	GENEVRIERES.....	A2	SAOULOUS les.....	B3
BORDENEUVE ch. de.....	C3	GOURDIS.....	B3	SAOULOUS route des.....	A2 -3
BORDES E. place	*	GOURDIS ch de	*	SAOUTOUS.....	A3
BOULOC route de.....	BC3	GOURDIS route de.....	C2-3	SAYRAC route de	A3
BOURDETTES ch de la	B3 - *	MARTEL.....	B1	TIRE GRAVE route de.....	BC3-4
BUSQUETTE La.....	B3	MARTEL route de.....	A1	VACQUIERS route de.....	C3-4
CAROLLES les.....	A3	MATTE route de la	B3 - *	VALETTE La.....	B4
CHÂTEAU imp du.....	*	MONDOT route de	B3-4	VILLEMATIER route de.....	B4
CHÂTEAU	*	MOULIN rue du.....	C2	VILLEMUR route de.....	A3
COUME DE MONDOT	B4	NEGRETTE rue de la	B3 - *		
COUTAL route de.....	A2	PAILLEUX LES.....	B2		
DAMBAT route de	B2 - *	PANDOULE la	A4		
DISPANS.....	C2	PETUSOU.....	B4		
ECOLES.....	*	PETUSOU ch de.....	AB4		
FAURE P rue.....	*	PIETONNIER ch	*		